Habiter sur l'écolieu...



Coopérative d'habitants

Épis Libres



Les principes de la coop d'habitants

Qu'est-ce que c'est?

- Implication des coopérateurs dans la conception
 - Bâtiment de qualité
 - Logement individuel
 - Loyer raisonnable
- Mise en commun d'espaces et de services
 - Solidarité de voisinage.

• Les habitants coopérateurs sont impliqués !

- dans la conception de leur lieu de vie
- dans la gestion : les redevances des logements sont ainsi calculées
 raisonnablement de manière à rembourser l'emprunt de la coopérative
 et à entretenir les constructions.

• L'empreinte écologique est limitée !

- grâce au regroupement des logements individuels en optimisant les surfaces
- grâce à la mise en commun de certains espaces et services
- grâce au choix de matériaux écologiques et si possible locaux
- grâce au choix de construction limitant la consommation d'énergie

•Le voisinage est une belle aventure!

- par la culture de la solidarité
- par la diversité intergénérationnelle
- par le goût du partage



Les raisons d'être de la coop



Par une attitude d'écoute attentive et bienveillante, je me mets à la place de l'autre pour comprendre sa position. Mais aussi, je n'hésite pas à livrer mes doutes. Les erreurs permettent d'avancer. La paix se cultive... la recherche d'équité est un de ses outils. Enfants, adultes, vieux sont tous des personnes dignes de respect!

Les moments de régulation de la vie du groupe sont essentiels pour l'expression du respect mutuel.

Partage

Plus qu'un simple logement, l'habitat coopératif est un lieu de vie où fleurissent les valeurs d'engagement : entraide et solidarité, échanges intergénérationnels.

C'est aussi un lieu ouvert sur son environnement social dans un souci de témoignage et d'enrichissement.

L'équilibre entre ouverture et nécessaire intimité, le respect du rythme de chacun sont une quête permanente pour la pérennité du lieu et de ses valeurs.

Cohérence écologique

Le respect de la nature est au centre de notre démarche. Il nous pousse à un engagement permanent à la sobriété (surfaces, mode de vie) et au retour à l'essentiel. Notre lieu de vie montre qu'il est possible d'être heureux en possédant moins, en favorisant le recyclage, en adoptant un rythme plus naturel et en privilégiant la coopération.

Il s'agit bien d'un engagement individuel, sans cesse

remis sur l'ouvrage : pas de réglementation imposée d'en haut !

Harmonie

Se sentir bien ensemble, se sentir bien à côté, se sentir bien dans ce beau lieu. Tendre vers l'équilibre, cultiver la joie et la paix...

Ouverture culturelle et recherche esthétique complètent cet harmonieux tableau.

Notre groupe actuel

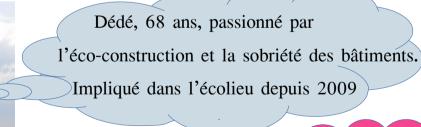
Julie et Nicolas, inséparables, nous traversons le quotidien avec notre regard artistique et créatif.

Notre force est notre union.

Nos cœurs mêlés s'engagent dans cette aventure nouvelle et riche de sens.



Claire, 61 ans, en quête
d'Unité Humaine dans la Conscience Divine
et souhaitant ardemment expérimenter
le Vivre Ensemble



Françoise, 66 ans,
passionnée de musique, du monde
végétal, de construction en terre,
de projets collectifs.

Gabrielle, 58 ans, touchée par le vivant et tout ce qui le soutient



LE PROJET:

Construire un habitat groupé de 6 logements gérés en coopérative d'habitants au sein de l'écolieu.

Construire une vie

commune et cultiver

nos liens en

relation avec

les acteurs de

l'écolieu.

Aménager l'espace extérieur et partager un jardin potager.

Les échéances

2020

Comment?

Constitution du groupe des

futurs habitants

 Conception du projet, architecture, montage juridique et financier,

gouvernance de la coopérative - Demande de permis de

construire et devis puis prêt

Construction et aménagement des espaces extérieurs.

Travail sur le projet commun, les règles, les besoins en espaces (programme architectural), le financement. Création de la coopérative d'habitants. Demande de permis de construire. Demande de prêt bancaire. 2021

Début de la construction des habitations. Chantiers participatifs pour certains travaux.

À partir de 2022

Selon la part d'auto-construction, début de l'installation des habitants.

Aménagement des espaces extérieurs.

L'investissement

Chaque personne devient coopérateur en acquérant des parts (d'environ 15000€). Pour les foyers ne disposant pas de cette somme, nous recherchons des solutions solidaires. La coopérative

emprunte le complément à une banque et/ou à des particuliers et rembourse ensuite son emprunt grâce aux loyers perçus sur les logements.

Quand un coopérateur souhaite se retirer, ses parts lui sont remboursées dans le délai indiqué dans son contrat avec la coopérative.

L'écolieu, le lieu, les possibles

Ce qui existe : la ferme du Jointout indépendante mais partie prenante de l'écolieu (maraîchage, élevage laitier ovin et caprin). L'atelier et la boutique Aux Retrouvailles : créations textiles et produits zéro déchets.

Les activités de l'association du Grain à moudre ouvertes à tout public : ateliers d'échange de

savoirs, marchés de producteurs, soirées jeux, lecture, chantiers participatifs, fêtes...

Nous prévoyons des locaux dans la grange pour accueillir de nouvelles activités. Ils seront

disponibles courant 2021.





Références pour approfondir

- Site de l'écolieu : https://www.leportail.org/pages/Accueil#content
- Page facebook de l'écolieu : https://www.facebook.com/ecolieuduportail/
- Vidéo de présentation : https://www.youtube.com/watch?v=NexNaRRmyWQ
- Habicoop: http://www.habicoop.fr/les-cooperatives-dhabitants/
- Mouvement Colibris: https://www.colibris-lemouvement.org/projets/projet-oasis
- Coopérative Colibris : https://cooperative-oasis.org/

Nous contacter:

• Par mail: dugrainamoudre@leportail.org

• Par téléphone : 03 85 72 30 92 ou 06 59 13 00 52



